



S.A. Eli Lilly Benelux N.V.
Rue du Marquis 1 Markiesstraat
B - 1000 Bruxelles/Brussel
Belgium
VAT/RPM BE 0406.754.454
www.lilly.be

2024 EFPIA Patient Organisation Methodological Note – Eli Lilly and Company – Luxembourg

Patient organisations are a key driving force in allowing the pharma industry to become more patient centric; they provide valuable insight into the development and improvement of innovative treatments and practices.

Relationships between pharma companies and patient organisations are regulated through the EFPIA Code and national industry codes to enforce public disclosure of any collaboration. It is integral to follow these guidelines to meet and maintain high standards of transparency and integrity between the pharma industry and patient organisations across Europe.

This Methodological Note is intended to serve as supporting documentation for the Lilly patient organisation report published annually. It underlines the rationale for interactions between Lilly and patient organisations and describes the methods applied to meet the reporting requirements outlined in the EFPIA Disclosure Code and local transparency guidelines where applicable.

Patient Organisations are described as a non-for-profit legal person/entity (including the umbrella organisation to which it belongs), mainly composed of patients and/or caregivers, that represents and/or supports the needs of patients and/or caregivers and which business address, place of incorporation or primary place of operation is in Europe.

The patient organisation report for each country will outline:

- The type of support Lilly are providing to the patient organisation i.e. – financial, indirect or significant non-financial support
- The nature of funding or project description for every transaction
- The transaction amount in local currency if there is a monetary value attached

Cross Border Transfer of Values

Lilly define cross-border ToV as a Transfer of Value to a patient organisation where the Lilly division providing the funding is based outside of the country of the benefitting patient organisation. These ToVs are disclosed in the country where the patient organisation has been registered. These cross border ToVs are included in the relevant patient organisation reports as 'International support'.

Charitable Donations

Every year Lilly employees under the guidance of the Corporate Social Responsibility team engage in a variety of fundraising activities and initiatives for charitable organisations, to which Lilly may also contribute.

Donations to Patient Organisations that are solely funded by employee contributions are not reported. In the event where Lilly gift match the employee contribution, the Lilly portion of the donation is reportable.

Report Regeneration

Regarding report corrections, once reports have been published, data corrections may require updates to reports that are publicly available. Once revisions have been made, the publicly available reports may need to be updated to reflect the changes.

Published Date: The publication date equals the date the report is generated via internal systems.

This data will remain published for 3 years in the public domain.

2024 EFPIA Organisation Patient Note Méthodologique – Eli Lilly and Company – Luxembourg

Les organisations de patients sont une force motrice clé pour permettre à l'industrie pharmaceutique de devenir plus centrée sur le patient; elles fournissent des informations précieuses sur le développement et l'amélioration de traitements et de pratiques innovants.

Les relations entre les sociétés pharmaceutiques et les organisations de patients sont réglementées par le Code EFPIA et les codes nationaux de l'industrie pour faire en sorte que toute collaboration soit divulguée au public. Il est essentiel de suivre ces directives pour respecter et maintenir des normes élevées de transparence et d'intégrité entre l'industrie pharmaceutique et les organisations de patients à travers l'Europe.

Cette note méthodologique est destinée à servir de documentation à l'appui du rapport des organisations de patients Lilly publié chaque année. Il souligne la justification des interactions entre Lilly et les organisations de patients et décrit les méthodes appliquées pour répondre aux exigences de déclaration décrites dans le Code de divulgation de l'EFPIA et dans les directives locale sur la transparence, le cas échéant.

Les organisations de patients sont décrites comme une personne morale / entité sans but lucratif (y compris l'organisation faîtière à laquelle elle appartient), principalement composée de patients et / ou de soignants, qui représente et / ou soutient les besoins des patients et / ou des soignants et quelle adresse commerciale, lieu de constitution ou principal lieu d'exploitation se trouve en Europe.

Le rapport de l'organisation de patients pour chaque pays mentionnera:

- Le type de soutien que Lilly fournit à l'organisation de patients, c'est-à-dire - financier, indirect ou soutien non financier significatif
- La nature du financement ou la description du projet pour chaque transaction
- Le montant de la transaction en devise locale s'il y a une valeur monétaire attachée

Transfert transfrontalier de valeurs

Lilly définit le transfert de valeurs transfrontalier comme un transfert de valeur à une organisation de patients où la division de Lilly fournissant le financement est basée en dehors du pays de l'organisation de patients bénéficiaire. Ces transferts de valeur sont divulgués dans le pays où l'organisation de patients a été enregistrée. Ces transferts de valeur transfrontaliers sont inclus dans les rapports des organisations de patients concernés en tant que « Soutien International ».

Dons de bienfaisance

Chaque année, les employés de Lilly sous la direction de l'équipe de responsabilité sociale d'entreprise s'engagent dans une variété d'activités et d'initiatives de collecte de fonds pour

des organisations caritatives, auxquelles Lilly peut également contribuer.

Les dons aux organisations de patients qui sont uniquement financés par les cotisations des employés ne sont pas déclarés. Dans le cas où le cadeau de Lilly correspond à la contribution de l'employé, la partie Lilly du don doit être déclarée.

Correction du rapport

En ce qui concerne les corrections de rapport, une fois les rapports publiés, les corrections de données peuvent nécessiter des mises à jour des rapports qui sont accessibles au public. Une fois les révisions apportées, les rapports accessibles au public devront peut-être être mis à jour pour refléter les changements.

Date de publication: La date de publication est égale à la date à laquelle le rapport est généré via les systèmes internes.

Ces données resteront publiées pendant 3 ans dans le domaine public.